



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 **France Nature Environnement Languedoc-Roussillon**

2014 a été la première année entière de la fédération régionale.

Les actions mises en œuvre ont permis d'organiser le lien fédéral en enregistrant de nouvelles adhésions et en adhérant au mouvement de France Nature Environnement.

Parallèlement la fédération a commencé à assurer les missions qu'elle s'était fixée telle que *l'accompagnement de ses membres, le dialogue environnemental la mobilisation des citoyens ou la défense de l'environnement.*

Fédérer nos forces en organisant le lien fédéral

→ la dynamique d'adhésion en 2014

En 2014, la fédération est allée à la rencontre du monde associatif en Languedoc-Roussillon.

Après avoir fait un travail d'identification des associations susceptibles d'être intégrées au sein de la fédération, l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2014 a été largement ouverte aux acteurs de la protection de l'environnement en Languedoc-Roussillon (plus de 80 invitations envoyées à cette AG et 21 associations représentées le 26 avril).

Parallèlement, pour présenter le projet aux associations, les membres de la fédération ont participé à 17 instances statutaires d'associations sur les 5 départements de la région.

Enfin, dès janvier 2014, le site internet de la FRAPNE était mis en ligne.

Ce travail s'est traduit par les adhésions suivantes :

Collège 1 :

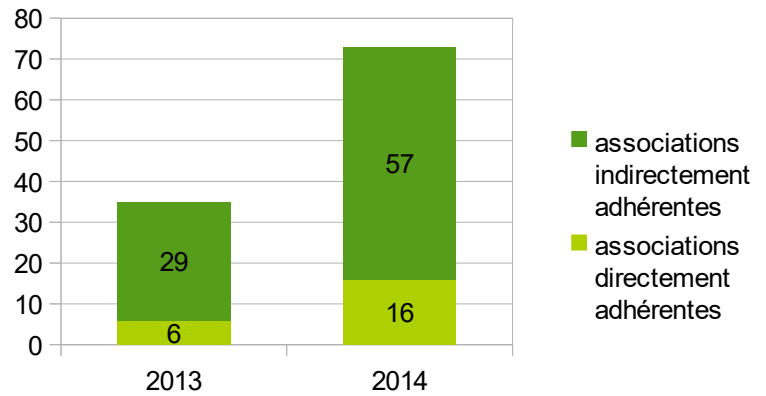
- Conservatoire des espace naturel Languedoc Roussillon (CEN LR) <http://www.cenlr.org/>

Collège 2 :

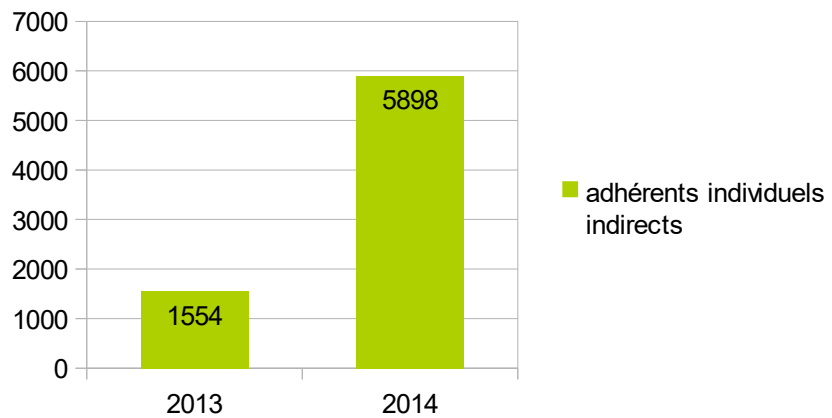
- Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) <http://lozere.alepe.over-blog.com/>
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault (LPO 34) <http://herault.lpo.fr/>
- RUBRESUS Association de protection et sauvegarde de l'environnement des Basses Plaines de l'Aude <http://www.rubresus.org/>
- Centre ornithologique du Gard (COGARD) <http://www.cogard.org/>

- Association des Amis du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
- L'ASSociation Études et COnsommation (ASSECO) CFDT
- Groupement d'Initiatives des Propriétaires de Leucate
- Association Collectif Eco Citoyen
- Association Protection du Montagné

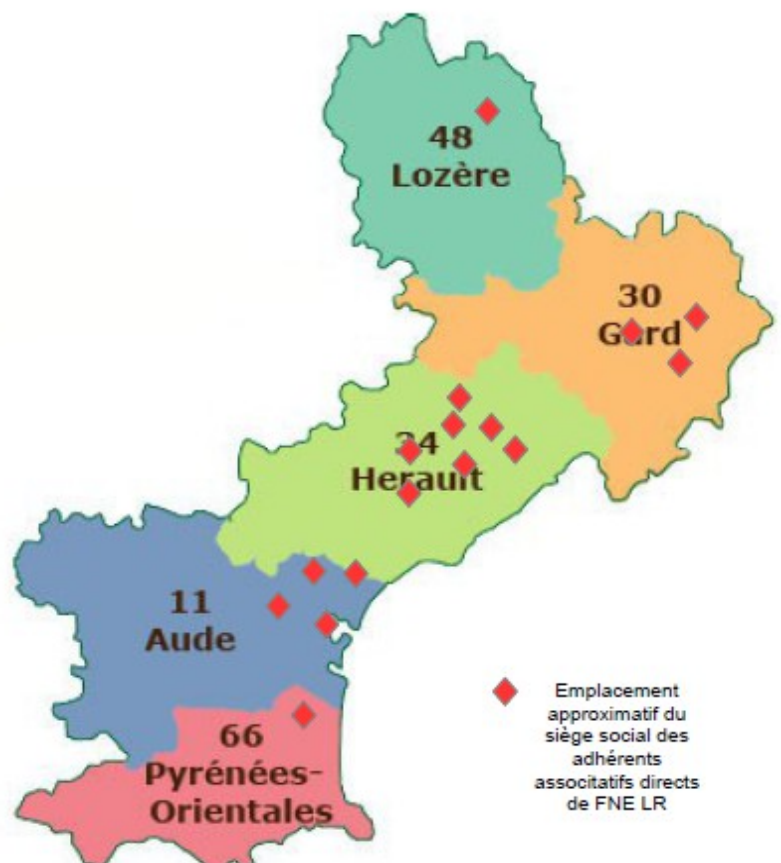
En 2014 la fédération régionale a doublé le nombre de ses membres associatifs ...



.... et multiplié le nombre des personnes physiques indirectement adhérentes.



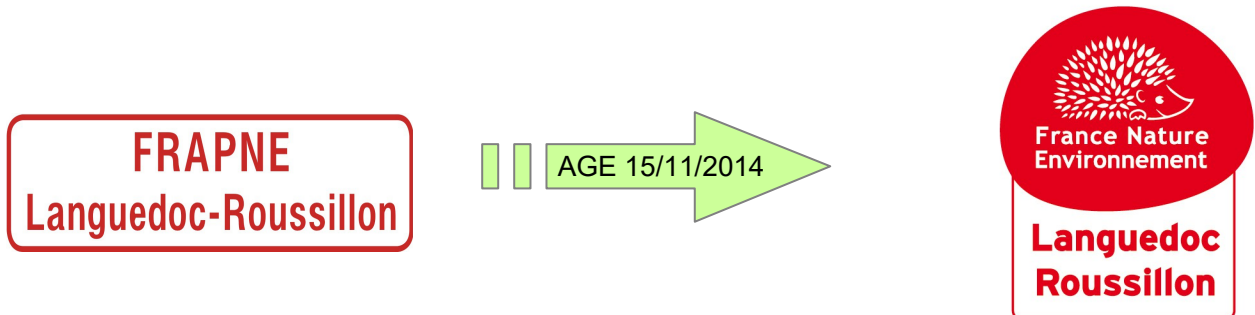
La fédération présente des associations adhérentes dans l'ensemble des départements de Languedoc-Roussillon :



→ **l'adhésion à FNE**

Le 27 septembre 2014, la fédération est devenue membre de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE).

Suite à cette adhésion, le 15 novembre 2014, la FRAPNE a organisé une assemblée générale extraordinaire afin de voter son changement de nom. A compter de cette date, la FRAPNE est devenue FNE Languedoc-Roussillon (FNE LR).



Ce moment fort de la vie associative participe à la construction du projet associatif de la fédération régionale tout en permettant son identification auprès des acteurs de la protection de l'environnement, des acteurs institutionnels et du grand public.

Elle a impliqué la mise en ligne d'un nouveau site internet à l'adresse <http://www.fne-languedoc-roussillon.fr/>

La mise en ligne de ce site internet a été assurée par un groupe de travail « communication » créé par décision du conseil d'administration. Au delà du site, ce groupe a travaillé :

- à la définition d'outils de communication fédérale, et notamment la mise en place d'une lettre d'information régulière aux adhérents et amis de la fédération,
- à initié l'élaboration d'une plaquette de présentation.

Construire le projet associatif en mettant en œuvre les missions de l'association

→ débatte du projet associatif et identifier les thématiques prioritaires

L'assemblée générale du 26 avril 2014 et l'assemblée générale du 27 septembre 2014 ont permis de mener un débat d'orientation générale sur le projet associatif avec les acteurs présents.

A chaque assemblée générale l'après midi suivant l'AG a été consacrée à l'organisation d'ateliers thématiques qui ont contribué à l'identification :

- des priorités d'actions de la fédération et des attentes du monde associatif dans les domaines de la protection de l'eau et des milieux aquatiques, de l'énergie et du climat, de l'aménagement du territoire, de la biodiversité.
- des compétences présentes au sein du mouvement associatif.

Ces échanges sont la première étape de la construction d'une culture commune nécessaire à l'élaboration des positionnements politiques futurs de la fédération et à la mise en œuvre des missions de la fédération.

→ l'accompagnement des membres en 2014

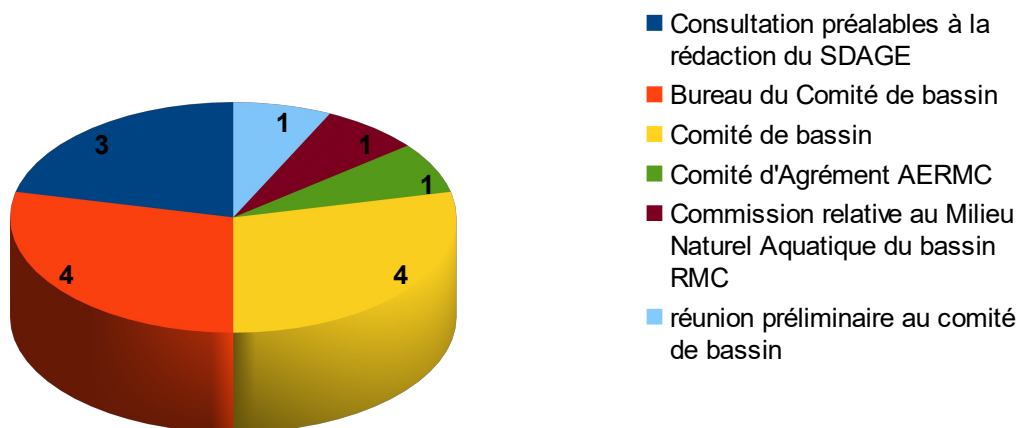
Après avoir identifier les premiers besoins en formation, via un questionnaire en ligne et les échanges lors des rendez-vous statutaires la fédération a organisé trois formations associatives en 2014 :

- les 18 et 19 septembre 2014 à Sète (Hérault), une formation ayant pour objet : « Participer à une enquête publique »
- le 17 octobre 2014 à Montpellier (Hérault), dans les locaux de la DREAL LR, en partenariat avec le réseau Eau de FNE, une formation sur « La protection des zones humides »
- les 16 et 17 février 2015 à Sète (Hérault), une formation ayant pour objet : « L'action juridique des associations de protection de l'environnement face à une atteinte à l'environnement »,

→ participer au dialogue environnemental

- la participation de la fédération aux instances en charge de la gestion de l'eau au niveau du bassin versant Rhône Méditerranée.

nombre de réunions par instance



Cette participation s'appuie sur un important travail de coordination entre associations au niveau inter-régional.

FNE LR a participé activement au « collectif Rhône Saône Méditerranée » qui regroupe les fédérations régionales membres de FNE : la FRAPNA, FNE Franche Comté, FNE PACA, et Bourgogne Nature Environnement et a contribué à l'élaboration des positionnements suivants :

- « UN SDAGE QUI TIENNE COMPTE DES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES ? CHICHE ! » (juin 2014)
- « POUR UN SDAGE RAISONNABLE, C'EST-A-DIRE UN SDAGE AMBITIEUX » (juin 2014)
- « L'EAU, L'ATOUT ECONOMIQUE DU BASSIN RM » (septembre 2014)

- la participation de la fédération à l'étude des dossiers situés en Languedoc-Roussillon et soumis au Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN).

En 2014, la fédération a été sollicitée par FNE concernant plusieurs dossiers relatifs à des projets s'inscrivant dans la région Languedoc-Roussillon et soumis au CNPN :

- la demande de dérogation aux interdictions portant sur la faune sauvage protégée dans le cadre des travaux d'aménagement de « bassin écrêteur de crue sur la Garonne à Quissac » par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vidourle (SIAV),
- la demande de dérogation aux interdictions portant sur la faune sauvage protégée dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Régional d'Activités Économiques nommé "Via Domitia" sur la commune de Vendargues demandée par Languedoc-Roussillon Aménagement,
- la demande de dérogation aux interdictions portant sur des habitats de flore et de faune protégées dans le cadre des travaux d'aménagement de parc logistique portuaire sur la commune de Port la Nouvelle dans l'Aude par le Conseil régional de Languedoc-Roussillon.
- la demande de dérogation aux interdictions portant sur la faune sauvage protégée relative à la régularisation des travaux réalisés en vue de l'extension de la carrière d'Aubord dans le Gard présentée par la société Oc'Via,
- la demande de dérogation aux interdictions portant sur la faune sauvage protégée dans le cadre des travaux nécessaires à la protection du littoral de Vias Ouest présentée par l'agglomération de Hérault Méditerranée.

➔ veiller alerter et défendre

- la participation à l'enquête publique relative à la déclaration de projet de la Gare Nouvelle de Montpellier.

Entre le 22 septembre et le 24 octobre, la fédération a participé directement à l'enquête publique relative à la déclaration de projet concernant la Gare Nouvelle de Montpellier par Réseau Ferré de France.

La participation à cette enquête publique concernant un dossier complexe présentant des enjeux en terme d'aménagement du territoire puisque extrêmement lié à l'urbanisation de la zone située à proximité immédiate de la gare (dite ZAC OZ1), en terme de politique de transport ferroviaire mais aussi en terme de risque inondation et de consommation d'espace naturel jouant la fonction de corridor biologique, a impliqué un travail important de coordination de la FNE LR.

Au delà de la participation à l'enquête publique, ce travail s'est traduit par l'organisation de deux conférences de presse, l'élaboration d'un dossier de presse et à l'envoi d'une lettre ouverte au Président région, au Président de l'Agglomération de Montpellier au Préfet de Région.

- Le dépôt d'une plainte dans le dossier d'ouverture de la carrière d'Aubord dans le Gard suite à des destructions illégales d'habitats naturels d'outarde Canepetière.

Le 7 octobre 2014, les associations FNE, FNE LR, LPO, ACNAT LR et NACICCA ont déposé plainte contre la société Oc'Via suite à la réalisation de travaux menés dans le cadre de l'aménagement du CNM (contournement ferroviaire

Nîmes Montpellier) qui a conduit à l'altération d'aires de repos et de sites de reproduction de l'Outarde canepetière et à la perturbation de cette espèce.

→ **mobiliser les citoyens**

En 2014, la fédération a travaillé à la préfiguration **d'un événement festif et grand public sur le climat** dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de Paris (COP21) présidée par la France en décembre 2015.

Cela lui a permis d'être sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet lancé par France Nature Environnement en vue de l'organisation, par plusieurs fédérations régionales de FNE, de 4 événements coordonnés sur le climat le 26 septembre 2015.

Ce travail de préfiguration a été confié à un comité de pilotage qui s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de l'année.

L'après midi de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2014 a, en particulier, permis de consacrer un temps pour la présentation et de discussion sur le contenu de l'événement.